68-48

Nathalie MAILLET

De: ARS-CVL-DD45-UNITE-SANTE-ENVIRONNEMENT <ARS-CVL-DD45-UNITE-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr>
Envoyé: mercredi 30 novembre 2022 14:45
À: Nathalie MAILLET
Objet: Contrôle sanitaire des eaux -- ARS Centre-Val de Loire
Pièces jointes: 00152925.pdf

Madame, monsieur,

Veuillez trouver ci-joint les résultats des analyses d'eau effectuées dans le cadre du contrôle sanitaire assuré par l'agence régionale de santé pour le préfet.

Ces résultats comportent une conclusion sanitaire.

En ce qui concerne l'eau destinée à la consommation humaine :

- Pour les collectivités publiques

- Dans les 2 jours suivant la date de réception, les résultats doivent être affichés jusqu'à ce que de nouveaux documents soient disponibles.
- Les résultats sont également consultables sur internet à l'adresse https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau

- Pour les collectivités privées

- Dès réception, les résultats doivent être affichés pour information du public concerné jusqu'à ce que de nouveaux documents soient disponibles.

En ce qui concerne l'eau des piscines :

Dès réception, les résultats doivent être affichés de manière visible pour les usagers et jusqu'à ce que de nouveaux documents soient disponibles.

Mon service se tient à votre disposition

par mail : ars-cvl-dd45-unite-sante-environnement@ars.sante.fr

par téléphone : numéro inscrit sur le rapport d'analyse

Pour le directeur général de l'agence régionale de santé,

la responsable du département : Santé environnementale et Déterminant de Santé,

Annaïg HELLEU

Nos ministères agissent pour un développement durable.

Préservons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

Délégation départementale du Loiret
Département santé environnementale et déterminants de santé

PRÉFÈTE DU LOIRET
Liberté Égalité Fraternité

Affaire suivie par :

Nathalie DUFRENOY

Tel : 02 38 77 31 37

Destinataires

MONSIEUR LE RESPONSABLE - MÉTROPOLE PÔLE TERRITORIAL NORD-OUEST - PT NORD-OUE

MONSIEUR LE PRESIDENT - ORLEANS METROPOLE - DEPR

MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE LA CHAPELLE ST MESMIN - MAIRE DE LA CHAPELLE ST MESMIN

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

METROPOLE-RÉGIE

Prélèvement	**00152925**	**Commune**	**CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA)**
Unité de gestion	0754 METROPOLE-RÉGIE	**Prélevé le :**	**mardi 23 août 2022 à 14h06**
Installation	UDI 000379 LA CHAPELLE ST MESMIN	**par :**	CARSO-AEA
Point de surveillance	S 0000002722 ECARTS	**Type visite :**	D1
Localisation exacte	ROBINET SANITAIRES - SOCIÉTÉ SODIPAR - ROUTE DE BLOIS	**Motif:**	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
Température de l'eau	23,8	°C				25,00
Chlore libre	0,05	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,06	mg(Cl2)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type del'analyse : TRZ — Code SISE de l'analyse : 00166882 — Référence laboratoire : LSE2208-59183

PESTICIDES TRIAZINES						
Atrazine	0,008	µg/L		0,10		
Hexazinone	<0,005	µg/L		0,10		
Métamitrone	<0,005	µg/L		0,10		
Métribuzine	<0,005	µg/L		0,10		
Prométhrine	<0,005	µg/L		0,10		
Propazine	<0,020	µg/L		0,10		
Simazine	<0,005	µg/L		0,10		
Terbuméton	<0,005	µg/L		0,10		
Terbuthylazin	<0,005	µg/L		0,10		
Terbutryne	<0,005	µg/L		0,10		
Flufenacet	<0,005	µg/L		0,10		
PESTICIDES DIVERS						
Total des pesticides analysés	0,041	µg/L		0,50		
MÉTABOLITES PERTINENTS						
Atrazine-2-hydroxy	<0,020	µg/L		0,10		
Atrazine-déisopropyl	<0,020	µg/L		0,10		
Atrazine déséthyl	0,033	µg/L		0,10		
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L		0,10		
Simazine hydroxy	<0,005	µg/L		0,10		
Terbuméton-désethyl	<0,005	µg/L		0,10		
Terbuthylazin déséthyl	<0,005	µg/L		0,10		
Atrazine déséthyl déisopropyl	<0,020	µg/L		0,10		
Hydroxyterbuthylazine	<0,020	µg/L		0,10		
Atrazine déisopropyl-2-hydroxy	<0,020	µg/L		0,10		
Flufenacet ESA	<0,010	µg/L		0,10		
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE						
Propazine 2-hydroxy	<0,005	µg/L		0,10		
Terbuthylazin déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L		0,10		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type del'analyse : D1FM — Code SISE de l'analyse : 00166883 — Référence laboratoire : LSE2208-59168

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0					
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0					
Odeur (qualitatif)	0					
Saveur (qualitatif)	0					
Turbidité néphélométrique NFU	<0,10	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,39	unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	645	µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
FER ET MANGANESE						
Fer total	<10	µg/L				200,00
Manganèse total	<10	µg/L				50,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Sélénium	6	µg/L		10,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L		0,50		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00152925)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. A noter, la présence d'atrazine et de déséthylatrazine à des teneurs toutefois conformes mais qui nécessitent de suivre leur évolution. La teneur en chlorure de vinyle ne vaut que pour le point d'utilisation où elle a été mesurée.

Signé à Orléans le 28 novembre 2022

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Centre-Val de Loire
La référente Eaux potable et de loisirs

Sahondra RAMANANTSOA

ARS du Centre-Val de Loire - Délégation départementale du Loiret
Cité Coligny - 131 rue du faubourg Bannier - BP 74409 - 45044 Orléans Cedex 1 Standard : 02 38 77 32 32 / Fax : 02 38 54 46 03